



## **Déclaration FNEC FP-FO au CSA académique de Toulouse du 17 octobre 2023**

**Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique de Toulouse,**

Le Comité social d'Administration de l'académie de Toulouse se réunit ce jour dans un contexte marqué par une marche à la guerre qui conduit à la barbarie dont nous constatons malheureusement au quotidien les conséquences y compris les plus terribles. Dans cette situation la FNEC FP-FO a adressé ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves du lycée Gambetta d'Arras dont elle partage l'effroi.

La FNEC FP-FO considère que L'École publique doit être une enceinte protégée et que pour cela il faut les postes statutaires nécessaires et arrêter d'en supprimer.

Cela passe également par le respect du statut et de la laïcité que le gouvernement n'a de cesse de dénaturer : les personnels n'ont pas à être utilisés pour relayer une idéologie d'Etat.

Notre fédération demande au ministère de prendre ses responsabilités en donnant le message clair que la Formation spécialisée sera convoquée dans les plus brefs délais, et que tous les moyens seront donnés pour accompagner les familles, les personnels et les élèves.

La FNEC FP-FO soutient tous les personnels qui décident de se réunir pour établir toutes leurs revendications en défense de l'École publique et exiger l'appui inconditionnel de l'employeur lorsqu'une protection fonctionnelle est demandée. Nous vous demandons donc, Monsieur le Recteur, puisque ces décisions sont de votre responsabilité d'accorder systématiquement aux collègues qui la demande, la protection fonctionnelle.

Dans cette situation de marche à la guerre porteuse de barbarie aujourd'hui et demain, la FNEC FP-FO condamne l'escalade de violences au Proche-Orient et réaffirme son soutien et sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs palestiniens et israéliens, et de leurs syndicats. Avec la confédération Force Ouvrière elle *« appelle à ce que la communauté internationale agisse effectivement pour que cessent immédiatement les violences dont sont principalement victimes les populations civiles, les travailleurs et leurs familles dont beaucoup d'enfants. Un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des hostilités et l'établissement des conditions assurant à la population de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux (soins, alimentation, logement). »*

Ce CSA est donc largement consacré au bilan de la rentrée 2023. Il y a un an jour pour jour, notre fédération vous alertait sur la situation de l'ensemble des personnels, sur la situation des personnels AESH et AED qui n'avaient pas bénéficié de la totalité de leur traitement du mois de septembre, sur la situation des collègues en lycée confrontés aux conséquences de la réforme du lycée et du baccalauréat. Nous vous alertions sur la situation des collègues du premier et du second degré confrontés, quelque soient leurs fonctions, aux conséquences de l'inclusion systématique des élèves et de la pénurie de places dans l'enseignement spécialisé pour des élèves notifiés.

Nous vous alertions aussi sur la situation de sous administration chronique de notre académie et sur les difficultés immenses des personnels de direction.

Un an plus tard la situation des personnels dans l'académie s'est t-elle améliorée ?

Nous aimerions pouvoir apporter une réponse positive, ce n'est malheureusement pas le cas.

En effet les collègues, nous le verrons tout au long de ce CSA, se retrouvent confrontés à de très nombreuses difficultés, difficultés qui dégradent leurs conditions de travail et expliquent la recrudescence des arrêts maladie, les difficultés de recrutement et l'augmentation importante du nombre de démissions.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO revendique :

- l'arrêt des suppressions de postes, créations des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services,
- le recrutement des personnels sur liste complémentaire dans tous les corps, la mise en place de concours au niveau licence et de concours exceptionnels pour pourvoir les postes,
- la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent,
- le retrait de la réforme de la voie professionnelle,
- l'abrogation de la loi 3DS,
- l'abrogation de la loi Rilhac,
- l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, le maintien et le développement de toutes les structures et postes spécialisés,
- un statut de fonctionnaire, un vrai salaire pour les AESH et les AED, l'abandon des pial
- l'arrêt de l'évaluation permanente, l'arrêt des évaluations des écoles et des établissements
- non aux formations imposées ou pendant les vacances, droit à la formation choisie,
- arrêt du pacte et des expérimentations CNR,
- abrogation de la réforme des lycées et du bac, abandon de parcoursup
- abrogation de la réforme des retraites.

Nous vous remercions de votre attention.